

Afrique centrale : Ndjama accueille la 47^e réunion du Comité sur les questions de sécurité du 3 au 7 décembre

Libreville (Gabon), 30 novembre 2018 – La 47^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) aura lieu du 3 au 7 décembre 2018 à Ndjama, la capitale du Tchad. Comme lors des précédentes sessions, elle permettra de faire le point de la situation géopolitique et sécuritaire dans les onze pays membres, notamment l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine (RCA), le Congo, la République démocratique du Congo (RDC), le Gabon, la Guinée équatoriale, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, et le Tchad.

Les participants passeront aussi en revue les défis liés à la paix et à la stabilité au niveau régional, y compris les questions transfrontalières. Dans ce registre, plusieurs dossiers seront au cœur des échanges : la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, les activités des groupes terroristes comme Boko Haram et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), le mercenariat et le crime transnational organisé, les menaces sécuritaires liées au pastoralisme et à la transhumance. Sur ce dernier point, le Secrétariat général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) présentera un projet de régulation communautaire. La réflexion sur cette question cruciale sera enrichie par les conclusions d'une mission d'évaluation effectuée en octobre dernier par le Bureau de l'UNSAC, la CEEAC et l'UNOCA à Sarh, Maro et Sido, trois sites situés dans la province tchadienne du Moyen-Chari (frontalière avec la RCA).

Par ailleurs, on enregistrera un nouveau développement positif sur le plan de la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (ALPC) en Afrique centrale. En marge de la 47^e réunion de l'UNSAC, un projet conjoint d'appui à la mise en œuvre de la Convention de Kinshasa dans les onze Etats de l'Afrique centrale sera en effet lancé. En plus de cette initiative qui entre dans le cadre de la vision de l'UA « *Faire taire les armes en Afrique d'ici 2020* », la CEEAC, le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC) et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) signeront un mémorandum d'entente pour mieux densifier et rationaliser leurs interventions dans ce vaste chantier. Par ces actes, les trois institutions s'engageront, entre autres, « à renforcer les capacités techniques et législatives des États membres de la CEEAC en matière de promotion et de mise en œuvre de la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des ALPC, de leurs munitions et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage, dite Convention de Kinshasa ». Bien que cette Convention soit entrée en vigueur le 8 mars 2017, quatre pays (Burundi, Guinée équatoriale, RDC et Rwanda) ne l'ont pas encore ratifiée. Des ateliers nationaux de sensibilisation et de plaidoyer y sont envisagés. En attendant, la 47^e réunion de l'UNSAC leur permettra d'édifier les participants sur l'état d'avancement du processus sur le plan national.

Le rendez-vous de Ndjama commencera par une rencontre des Points focaux de l'UNSAC (3 décembre) puis celle des experts (4-6 décembre) avant la session ministérielle (7 décembre). Ce dernier segment regroupe les ministres des Affaires étrangères et autres chefs de délégation comprenant généralement des représentants des Ministères en charge de la Sécurité, de l'Intérieur, de l'Immigration ou de la Défense. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, y prendra part ainsi que plusieurs autres entités onusiennes et des représentants des organisations sous-régionales, régionales et internationales, y compris celles ayant le statut d'observateur au Comité. Les travaux seront dirigés par le Ministre congolais des Affaires étrangères, M. Jean-Claude Gakosso, président en exercice du Comité depuis la 46^e réunion tenue à Brazzaville en mai-juin 2018. Il cèdera ensuite le fauteuil hérité du Rwanda à son homologue tchadien, M. Mahamat Zène Chérif, qui assurera la présidence tournante de l'UNSAC pendant les six prochains mois.

Le Secrétariat du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale est assuré par l'UNOCA.